

06.11.2013

RECTORAT DE NANTES

NOM ÉTABLISSEMENT : COLLEGE DU PAYS
BLANC

VILLE : GUERANDE

Contrat d'objectifs

1. ÉTAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Situation de l'établissement au regard des objectifs nationaux et académiques, compte tenu du projet de l'établissement

- Collège situé en limite urbaine, affrontant la forte concurrence de l'enseignement privé dans un contexte de faible démographie scolaire et d'un secteur de recrutement étroit.
- Des effectifs néanmoins en forte hausse (+ 32 % en 4 ans) du fait de l'attractivité renforcée de l'établissement (taux de captation de l'ordre de 97 %, 30 % des élèves domiciliés hors du périmètre de recrutement de l'établissement).
- Des locaux modernes, agréables, bien équipés et parfaitement entretenus.
- Une organisation du temps scolaire pensée pour les élèves usagers des transports scolaires (2/3 des effectifs) avec notamment une pause méridienne de deux heures dédiée, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, à des activités ludiques et pédagogiques.
- Des emplois du temps particulièrement chargés pour les élèves les plus fragiles pour les raisons évoquées précédemment mais aussi du fait d'une certaine externalisation du traitement de la difficulté scolaire.
- Une réussite au DNB stabilisée (83 % sur la période 2010/2013, 76,9 % sur la période 2006-2009) qui, si elle demeure inférieure à la moyenne départementale et à la performance attendue du fait principalement de l'exigence partagée du contrôle continu, doit être mise en perspective avec l'amélioration au cours des dernières années de certaines autres performances scolaires : progression du taux d'accès à la 2^{ème} GT (+ 34.3 % sur les 5 dernières années), baisse des taux de sortie en cycle central (- 35.5 % en 5 ans) et des doubléments (- 76.4%).
- Une faible mobilité des élèves confortée par une offre scolaire conséquente pour une ville, Guérande, qui compte 16 000 habitants : trois collèges (deux publics, un privé), quatre lycées (un lycée général public, un lycée polyvalent privé, deux lycées professionnels dont un public).

Ressources mobilisables dans l'établissement :

- Les membres de l'établissement sont globalement d'accord sur le mode de prise en charge des situations éducatives et pédagogiques complexes, ce qui permet un suivi cohérent des parcours des élèves.
- Des enseignants impliqués dans la scolarisation des élèves à besoins particuliers qui profite à l'ensemble des élèves, y compris à ceux du dispositif ULIS (niveau d'inclusion de l'ordre de 54 % en 2012-2013, + 174 % en cinq ans, 9 matières concernées).
- Un projet d'établissement fruit d'une large concertation des personnels et des usagers, adopté à l'unanimité lors du conseil d'administration du 4 avril 2013.

Points d'appui :

- La qualité de processus d'entrée au collège : la liaison CM2-6^{ème} avec notamment des projets pédagogiques écoles-collège et l'élaboration et le suivi des PPRE, les pratiques d'accueil et d'accompagnement des élèves de 6^{ème}, le travail sur le « vivre ensemble » dans le cadre de l'heure de vie de classe et du séjour d'intégration.
- La diversité des parcours scolaires offerts par l'établissement : complémentarité entre les « activités d'approfondissement », dont les options (section européenne, sections sportives voile et golf, latin et ODP), et les dispositifs de remédiation pédagogique.
- L'implication des enseignants dans ces dispositifs : aide au travail, soutien disciplinaire en sciences et en français (dont l'accompagnement personnalisé en 6^{ème}), l'intervention du professeur des écoles coordonnateur de l'ULIS dans le cadre du dispositif « coup de pouce », les ateliers de conversation en langues vivantes.
- Les questionnements des équipes disciplinaires sur les limites de l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire et la mise en œuvre d'actions de différenciation au sein même de la classe (expérimentation du dispositif « une classe, deux professeurs » en mathématiques et en anglais dès la rentrée 2013).

2. OBJECTIFS

3 objectifs en référence aux objectifs nationaux et académiques :

OBJECTIF 1 – CONFORTER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES GRACE A LA MISE EN OEUVRE DU SOCLE COMMUN ECOLE-COLLEGE

OBJECTIF 2 – FAVORISER UNE INSERTION REUSSIE DANS LA SOCIETE

OBJECTIF 3 – NE LAISSER PERSONNE SUR LE BORD DU CHEMIN

3. PROGRAMME D' ACTIONS ET INDICATEURS

OBJECTIF 1 – CONFORTER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES GRACE A LA MISE EN OEUVRE DU SOCLE COMMUN ECOLE-COLLEGE

Action 1-1 – Renforcer la continuité pédagogique école-collège

Les élèves n'ayant pas validé le palier 2 du socle commun sont la priorité et bénéficient à ce titre d'une attention particulière alliant bienveillance (accompagnement de l'élève, étayage) et rigueur.

Dans le prolongement de l'action du conseil école-collège et d'un éventuel PPRE, le professeur principal établit très rapidement, dès l'entrée en 6^{ème}, un état des lieux qu'il transmet à l'ensemble des enseignants de l'équipe. Il détermine les priorités (à titre d'exemple, les items non validés du Livret Personnel de Compétences).

Le conseil de classe sera davantage consacré aux progrès réalisés et à la validation des compétences.

Chaque élève, chaque famille doivent pouvoir avoir une vision précise de ce qu'est le LPC.

Indicateurs retenus :

*Suivi du palier 2 du Livret Personnel de Compétences,
Suivi des élèves ayant bénéficié d'un PPRE,
Taux de redoublement en 6^{ème},
Taux de sorties en cycle central.*

Action 1-2 - Mener une réflexion collective sur les pratiques pédagogiques permettant la construction des compétences

L'adaptation, pour pallier les manques et les difficultés de l'élève, des activités pédagogiques et des évaluations met l'élève davantage en situation de réussite sans que l'on doive pour autant renier les exigences.

- Relecture des consignes avec les élèves les plus fragiles pour les aider à les comprendre et à réussir les tâches qui leur sont assignées.

- Proposer des consignes plus simples, plus claires, plus concises afin de ne pas ajouter de la difficulté à la difficulté existante.

- Donner un travail identique à tous les élèves mais en ayant des attentes différentes, en n'attendant pas forcément le même résultat de la part de tous pour valoriser l'effort et les progrès accomplis par l'élève.

- Harmoniser les pratiques pédagogiques par champs disciplinaires et par champ de compétences.

Les élèves et les familles sont associés à l'évaluation par compétences et aux différenciations liées. Le Livret Personnel de Compétences remplacera ainsi le relevé de notes dans le carnet de correspondance.

Indicateurs retenus :

Suivi du Livret Personnel de Compétences.

Résultats au DNB :

Ecart à la moyenne départementale par disciplines aux épreuves ponctuelles

Ecart à la moyenne départementale par disciplines au contrôle continu

Action 1-3 – Poursuivre l'effort en matière d'apprentissage des langues vivantes

La liaison école-collège, déjà opérante, permet une entrée en matière plus rapide et plus efficace dès l'arrivée au collège car le « bagage » intellectuel est déjà bien conséquent.

La liaison collège-lycée reste à construire. L'arrivée des élèves de notre section européenne au lycée Galilée peut être une bonne entrée en matière.

Indicateurs retenus :

Validation du niveau A1.

Validation du niveau A2.

OBJECTIF 2 – FAVORISER UNE INSERTION REUSSIE DANS LA SOCIETE

Action 2-1 – Aider le jeune à élaborer son projet d'orientation scolaire et/ou professionnel

Élément de cohérence, le « parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel » de la 6^{ème} à la 3^{ème} favorise l'implication de l'élève dans son projet d'orientation scolaire et/ou professionnelle. Tel qu'il est construit par les équipes du collège, ce parcours a pour objectif premier de développer l'autonomie du jeune dans ses démarches.

Une information diverse et variée sur les voies technologiques et professionnelles du bassin aide les jeunes et les familles à envisager d'autres parcours que ceux proposés par les lycées publics guérandais, élément d'autant plus prégnant que ces établissements ne disposent pas de formations technologiques.

Dans le cadre de la nécessaire redynamisation de la liaison collège-lycée, il est souhaitable de faire évoluer la visite par les élèves du lycée Galilée qui, moins centrée sur la valorisation des seuls enseignements d'exploration, serait plus représentative de l'ensemble du parcours lycéen et de ses attendus.

Indicateurs retenus

Taux d'accès à la 2^{nde} GT,

Taux d'accès / de réussite aux différents baccalauréats,

Ecart entre la demande des familles et les décisions d'orientation en 3^{ème},

Taux de retard 6^{ème} / 4^{ème}.

Action 2-2 – Insérer par la culture et l'ouverture internationale

Le parcours « histoire des arts », déjà en œuvre en 4^{ème} et 3^{ème}, est étendu aux autres niveaux. Il vise prioritairement l'autonomisation des élèves.

Dans le cadre de l'interdisciplinarité et du socle commun, le parcours « histoire des arts » est lié à l'ouverture internationale, dans et en dehors de la classe et parfois hors les murs de l'établissement.

Les sorties et séjours s'inscrivent dans le cadre du parcours de quatre années de l'élève répondant ainsi à l'exigence pédagogique et aux contraintes financières des familles et de l'établissement.

Indicateurs retenus :

Livret Personnel de Compétences,

Résultats au DNB :

Moyenne en histoire des arts,

Ecart à la moyenne départementale en contrôle continu en LV1, LV2.

Action 2-3 – Enrichir l'expérience scolaire grâce aux enseignements facultatifs et/ou aux dispositifs de personnalisation

Les enseignements facultatifs (la section européenne, les sections sportives scolaires voile et golf, le latin, l'ODP), les projets afférents enrichissent les parcours scolaires de nombreux élèves. La volonté de l'établissement de limiter le nombre d'options par élève (refus du "non-cumul") permet à davantage d'élèves de bénéficier des enseignements facultatifs : ainsi, 33% d'élèves du collège suivent au moins un enseignement optionnel.

L'articulation et la complémentarité de ces enseignements facultatifs avec les dispositifs de compensation (« coup de pouce », « aide au travail », « consolidation » « atelier LV »), dans l'emploi du temps et les parcours des élèves, sont des éléments d'efficacité et d'équité.

Indicateurs retenus :

Pourcentage d'élèves concernés par les enseignements facultatifs,

Taux de poursuite des enseignements facultatifs en lycée,

Taux de participation aux dispositifs de personnalisation rapporté aux PCS, aux bourses.

OBJECTIF 3 – NE LAISSER PERSONNE SUR LE BORD DU CHEMIN

Action 3-1 – Conforter la réussite des élèves à besoins particuliers

Les élèves les plus fragiles bénéficient d'une prise en charge adaptée et évolutive tout au long de leur scolarité. Ils sont les premiers bénéficiaires d'une évaluation par compétences qui met davantage en exergue les progrès réalisés par l'élève.

L'inclusion, dans et hors de la classe, des élèves du dispositif ULIS demeure un objectif prioritaire. Tous les moyens nécessaires y sont consacrés (adaptations pédagogiques, accompagnement humain...). Les autres élèves en situation de handicap profitent également d'adaptations de même nature.

Les deux professeurs habilités FLE que compte l'établissement interviennent auprès des élèves allophones. Ils assurent le lien avec les enseignants de l'équipe afin de les aider à adapter leurs pratiques pédagogiques.

Indicateurs retenus :

Taux d'inclusion des élèves de l'ULIS,

Nombre de matières concernées par l'inclusion de ces élèves,

Suivi des parcours des élèves allophones,

Evaluation qualitative et quantitative des compensations des élèves allophones,

Evaluation quantitative et qualitative des tutorats.

Action 3-2 – Développer de nouvelles pratiques de différenciation pédagogique au sein de la classe

Si les dispositifs d'accompagnement existants ont globalement répondu aux besoins de réassurance observés chez nombre des élèves visés, ils ont également montré certaines limites dans la mesure où ces élèves, parfois stigmatisés du fait même de leur participation, voient leurs emplois du temps considérablement alourdis.

Le traitement de la difficulté scolaire qui ne peut donc pas être uniquement externalisée implique des actions au sein même des enseignements disciplinaires, au cœur même de la classe.

Le dispositif « une classe, deux professeurs » initié en mathématiques et en anglais va dans ce sens. Les actions de différenciation pédagogique sont soutenues, valorisées et évaluées.

Indicateurs retenus :

Taux d'accès de la 6^{ème} vers la 3^{ème} et valeurs ajoutées,
Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées,
Nombre de formations de professeurs et nombre de professeurs y ayant participé.

Action 3-3 – Aménager l'emploi du temps et adapter les groupes de compétences en les articulant avec le groupe classe entière.

Dans le cadre de l'expérimentation voulue, certains dispositifs « surnuméraires » seront progressivement remplacés par des dispositifs de groupes adaptés inclus dans le volume horaire de la matière.

Le rythme des groupes est adapté à celui de l'élève.

Indicateurs retenus :

Résultats au DNB

Ecart à la moyenne départementale par disciplines aux épreuves ponctuelles

Ecart à la moyenne départementale par disciplines au contrôle continu

Nombres d'heures hebdomadaires des élèves en difficulté.

Nombre d'heures et de matières concernées.

4. DUREE - MODALITES D'EVALUATION

A l'instar du projet d'établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions du 24 septembre 2013 et du 08 octobre 2013. Il a été présenté au CA le 19 novembre 2013. Il prend effet à compter de la rentrée 2013. Il est échu à la fin de l'année scolaire 2016. Il fera l'objet d'une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois au DASEN et au Recteur d'académie, après adoption par le C.A..

Fait à Nantes, le 17 décembre 2013

La Directrice Académique des
Services de l'Education Nationale


Catherine BENOIT MERVANT

Le Chef d'établissement

Brice LUCAS


Le Recteur de l'Académie de Nantes

William MAROIS